



Le service public d'éducation, nos métiers,
on les aime, **ensemble** on les défend !



DÉCLARATION DU SNUipp-FSU au CTPD du 31 mars 2011

413 élèves de plus dans notre département à la rentrée prochaine, au départ, chiffres déjà revus à la hausse; actuellement 565. Et tout laisse à penser qu'on dépassera encore davantage ces prévisions d'effectifs. Cela signifie, avec la dotation qui est la nôtre de 17 postes supplémentaires (1 enseignant pour 30 élèves), que cette année encore, les besoins des élèves et des enseignants ne pourront être satisfaits. Les conditions d'enseignement ne seront pas réunies pour s'assurer de la réussite de tous les élèves.

Cette politique menée n'est pas dénoncée uniquement par les enseignants. En effet, selon un sondage commandé par le CSA et par le SNUipp-FSU, 80% des français jugent négativement la politique du non remplacement d'un enseignant sur deux partant à la retraite. 82% d'entre eux estiment que cette politique aura un effet négatif sur la réussite des élèves.

Au delà des classes toujours surchargées, on aura encore à faire face dans les écoles à des difficultés de remplacement, un manque d'enseignants et de structures spécialisés.

Et à l'heure où les médias relaient les constats du ministre de l'éducation sur la violence à l'école, nous ne pouvons que déplorer davantage les manquements du gouvernement en la matière.

En Ille-et-Vilaine comme ailleurs, nous sommes évidemment confrontés sur le terrain aux multiples difficultés scolaires mais aussi sociales qui se traduisent souvent par des faits de violence.

L'école maternelle et élémentaire a au sein de son organisation la possibilité de faire face aux difficultés engendrant des comportements de violence, entre autres. Ces structures sont les RASED.

Où en sommes-nous sur notre département ?

L'an passé, 12 postes de RASED ont été gelés. Où sont-ils aujourd'hui?

Pourquoi n'apparaissent-ils pas sur votre projet de carte scolaire?

Et ce n'est certainement pas en réduisant les moyens d'intervention des psychologues scolaires, ou encore de la médecine scolaire que le problème trouvera sa solution.

Le SNUipp-FSU n'accepte pas la suppression des postes d'enseignants spécialisés des RASED et revendique le retour des postes supprimés depuis plusieurs années. Derrière ces suppressions et ce manque de moyens, le refus massif d'offre de formation, l'objectif est bien de démanteler ces réseaux. La prévention est une des missions premières des RASED, cette mission permet à l'école de remédier aux difficultés avant qu'elles ne se transforment en échec durable. Le SNUipp-FSU n'accepte pas cette mort annoncée et continue de revendiquer un système éducatif à même de prévenir la difficulté scolaire, et d'y remédier.

Mais la carte scolaire présentée aujourd'hui s'attaque également aux élèves en situation de handicap : 3 postes de directeurs d'établissements spécialisés sont supprimés, seuls 2 sont remplacés par des postes d'enseignants coordinateurs sans décharge.

Un poste de directeur de CMPP sur Rennes disparaît

Par quel tour de passe-passe ces postes disparaissent-ils ?

Les mesures proposées n'amélioreront pas le taux d'encadrement des élèves. Notre P/E sera identique et ainsi nous resteront dans les plus mauvais.

Depuis trop d'année la maternelle est attaquée par le refus l'entrée à l'école publique à de nombreux enfants de deux ans et voit ses effectifs augmentés.

Le SNUipp-FSU n'accepte pas le renoncement à la scolarisation des moins de 3 ans.

Comment imaginer que l'école maternelle, premier lieu de scolarisation, puisse remplir cette mission convenablement lorsque les effectifs avoisinent les 30 par classe?

De même, on nous demande de mettre en place un parcours de l'élève par de la différenciation pédagogique , Comment avec des classes en élémentaire à double ou triple niveau à plus de 25 élèves ?

Ces suppressions de postes actent le retour des personnels vacataires sans formation professionnelle, permettant le départ en formation continue et le remplacement des personnels titulaires.

Nous tenons à réaffirmer ici notre revendication sur le retour à une formation initiale professionnelle rémunérée. et digne de ce nom.

Enseigner est un métier qui s'apprend.

L'Éducation nationale doit se donner les moyens de la mise en œuvre des projets qu'elle met en phrases aux niveaux académiques et qu'elle entend retrouver dans les projets d'école.

Nous allons étudier les mesures de carte scolaire, et nous savons à l'avance qu'il nous sera demandé de faire avec les moyens qui sont attribués.

Nous l'avons souvent dit, nous ne pouvons, nous, représentants du personnel, nous contenter de cet état de fait et encore moins accepter d'en partager la responsabilité.

Nous tenons à réaffirmer qu'une autre école est possible, une école permettant la réussite de tous les élèves, et non comme le veut notre ministre une école qui ne servirait qu'à repérer les plus méritants

Nos dirigeants ne peuvent s'affranchir d'une augmentation significative des moyens pour l'éducation si l'on veut réellement voir grandir l'école publique de l'éducation..

Le SNUipp-FSU entend bien porter cette revendication partout et à chaque fois qu'il le pourra.